

SOMMAIRE DE LA LETTRE DE L'EMPLOYEUR TERRITORIAL DU 26 MAI 2009 N° 1162.eml

Sujet :

SOMMAIRE DE LA LETTRE DE L'EMPLOYEUR TERRITORIAL DU 26 MAI 2009 N° 1162

De :

employeur territorial <employeur.territorial@wanadoo.fr>

Date :

Wed, 27 May 2009 09:01:12 +0200

Pour :

LET12 <employeur.territorial@wanadoo.fr>

SOMMAIRE DE LA LETTRE DE L'EMPLOYEUR TERRITORIAL DU 26 MAI 2009 N° 1162

EDITORIAL :

Un cadre de référence pour lutter contre les discriminations

CARRIÈRE :

Un refus de titularisation prononcé avec 5 mois de retard n<sup>1</sup> est pas irrégulier page 2

DISCIPLINE :

La procédure disciplinaire doit seulement permettre à l'agent de se défendre page 3

EMPLOIS ET NON TITULAIRES :

Le harcèlement moral entre dans les compétences du CHS page 4

RÉMUNÉRATION :

Le versement irrégulier d<sup>1</sup> un régime indemnitaire crée des droits à l<sup>1</sup> agent page 5

DOSSIER :

Le CSFPT rejette le statut des directeurs d<sup>1</sup> OPH (1ère partie) pages 6 à 8

<http://www.lalettredemployeurterritorial.com>

\_\_\_\_\_ Information provenant d'ESET NOD32 Antivirus, version de la base des signatures de virus 2945 (20080313) \_\_\_\_\_

Le message a été vérifié par ESET NOD32 Antivirus.

<http://www.eset.com>